

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20220620-008

du 20 juin 2022

n°008

page 1/2

EXTRAIT:

**GRAND
CHATELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

membres en exercice : 26

PPRESENTS (19) : M. ABELIN, M. MICHAUD, M. COLIN, M. PEROCHON, Mme AZIHARI, M. DROIN, M. MATTARD, Mme DE COURREGES, Mme BOURAT, M. JUGÉ, M. CHAINE, M. PREHER, M. CIBERT, Mme LANDREAU, M. AURIAULT, M. BAILLY, M. BONNARD, M. BRAGUIER, Mme BRAUD

POUVOIRS (3) :

Mme MARQUES NAULEAU donne pouvoir à Mme LANDREAU
M. TARTARIN donne pouvoir à Mme LANDREAU
M. PICHON donne pouvoir à M. ABELIN

EXCUSES (4) : M. BOISSON, Mme GODET, Mme LAVRARD, M. MEU NIER

Nom du secrétaire de séance : Hindeley MATTARD

RAPPORTEUR : Monsieur Lucien JUGE

OBJET : Soutien financier pour l'organisation de l'Été Châtelleraudais 2022

Depuis plusieurs années, la communauté d'agglomération multiplie les animations en période estivale dans les communes pour offrir des temps de loisirs de de convivialité aux habitants autant qu'aux visiteurs.

Cette opération s'inscrit au cœur de sa politique touristique et vient conforter l'attractivité du territoire châtelleraudais, entre le 1er mai et le 31 octobre 2022.

Les manifestations soutenues répondent à un cahier des charges, attentif à l'ouverture à tous des événements, et à la qualité artistique des propositions.

Le soutien financier porte sur les coûts professionnels (cachets des artistes, SACEM, location de matériel technique, communication).

L'aide apportée par la communauté d'agglomération aux organisateurs est de 25% de la part professionnelle plafonnée à 3 000 € par projet avec un plancher de subvention de 500 €.

L'aide peut être valorisée de 10% pour tout projet intercommunal (impliquant au moins deux communes), le plafond de 3000 € ne pouvant pas être dépassé.

Chaque dossier déposé est accompagné des pièces justificatives des coûts professionnels et fait l'objet de nombreux échanges durant son instruction.

* * * * *

VU l'article 3.I.1.4 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif au tourisme,

VU la délibération n°3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU le cahier des charges de l'été Châtelleraudais 2022,

CONSIDERANT que la volonté de la communauté d'agglomération est de soutenir les structures associatives et les collectivités participant à l'animation de l'Été Châtelleraudais 2022,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20220620-008

du 20 juin 2022

n°008

page 2/2

CONSIDERANT les projets déposés et le montant des dépenses engagées par les organisateurs pour ces manifestations,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer les subventions détaillées dans le tableau ci-dessous pour un montant de 40 829,74 €
- le président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à ces dossiers.

La communauté d'agglomération demandera la fourniture de justificatifs d'engagement de la dépense avant le versement des subventions.

Ces dépenses seront imputées sur le compte 633/65748/4440 C06M07

Organisateur	Événement	Commune	Date de début de la manifestation	Montant subventionnable (25 % frais professionnel)	Projet Intercommunal	Subvention Proposée
Comité des Fêtes	Spectacle Pyromérodique	Angles-sur-l'Anglin	7 août 22	16 800,00 €	Non	2 400,00 €
Les Amis D'Angles sur L'Anglin	Journées Artisanales Festival des Arts et Métiers, Marché Bio	Angles-sur-l'Anglin	14 juil. 22	6 050,89 €	Non	1 210,18 €
Association Le Point Sur La Ligne	Exposition Soleil Vert (art contemporain)	Archigny	15 sept. 22	3 125,00 €	Non	624,00 €
Les Cousins Acadiens Du Poitou	Petit Tintamarre Des Cousins	Archigny	15 août 22	4 359,95 €	Non	640,00 €
Association La Note Blues	Blues Availles 2022	Availles-en-Châtellerault	3 juin 22	29 306,74 €	Non	2 400,00 €
Commune De Bonneuil-Matours	Au Banquet De Gargantua	Bonneuil-Matours	13 juil. 22	8 754,68 €	Non	1 750,94 €
Mairie de Cenon Sur Vienne	Festival Celtique	Cenon-sur-Vienne	2 juil. 22	9 607,65 €	Non	1 921,63 €
Zone D'arts	L'art En Vrac (art contemporain)	Cenon-sur-Vienne	30 juil. 22	6 096,62 €	Non	1 219,32 €
Caus'ette	Les Mardis Au Verger - Les Cent Voix	Châtellerault	19 juil. 22	12 722,00 €	Non	2 400,00 €
Ecole Nationale De Cirque De Châtellerault	Spectacle Fin De Promotion Des Élèves De Terminale	Châtellerault	6 juil. 22	9 708,28 €	Non	1 941,66 €
Le Plein Des Sens	La Station Estivale	Châtellerault	18 juin 22	12 000,75€	Non	2 400,00 €
Les Amis Du Vieux Poitou	Festival De Folklore Français	Châtellerault	8 oct. 22	4 577,21 €	Non	640,00 €
Les Vacances De Monsieur Haydn	Festival "Les Vacances De Monsieur Haydn"	La Roche-Posay	15 sept. 22	137 858,00 €	Non	2 400,00 €
La Poste Aux Chevaux Des Ormes	Aux Ormes Mozartiens! Et Jazz O Z'ormes	Les Ormes	2 juil. 22	63 000,00 €	Non	2 400,00 €
Glob-Trott	Un Bol D'air Près De Chez Vous	Lésigny-sur-Creuse	11 juin 22	15 000,00 €	Non	2 400,00 €
Confrérie Des Tabliers Noirs Du Haut-Poitou	Orches Village Rural Poitevin	Orches	10 juin 22	8 509,24 €	Non	2 400,00 €
L'atelier Des Possibles	Ren'k'arts D'automne	Pleumartin et Chenevelles	22 sept. 22	12 500,00 €	Oui	2 400,00 €
Acca Port De Piles	Marché Gourmand Et Artisanal	Port De Piles	3 sept. 22	17 174,04 €	Non	2 400,00 €
Association Arts Et Perspectives	Lezart Festival 3	Vicq-sur-Gartempe	26 août 22	17 554,43 €	Non	2 400,00 €
Association Tourisme En Vals De Gartempe	29e Multirandonnée Des Vals De Gartempe et Creuse	Vicq-sur-Gartempe	5 août 22	5827,76€	Oui	1 282,12 €
Au Fil Des Ondes	Festival Les Chaises Musicales	Vicq-sur-Gartempe	12 août 22	28 340,00 €	Non	2 400,00 €
Comité Des Fêtes De Vicq Sur Gartempe	Fêtes Des Associations	Vicq-sur-Gartempe	31 juil. 22	4 636,00 €	Non	800,00 €
						40 829,74 €

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOU

